

Intégration économique : Le mystérieux ALEA, à l'image de l'AMI

QUESTION

Ne s'apprête-t-on pas à répéter le scénario de l'AMI? Pourquoi ne tenez-vous pas des audiences ou n'organisez-vous pas des campagnes d'information pour expliquer aux Canadiens les objectifs que vous poursuivez avec l'ALEA? Y aura-t-il des audiences parlementaires?

RÉPONSE SUGGÉRÉE

- Par définition, l'ALEA, comme tous les accords internationaux, sera conclu par suite de négociations entre des États. Toutefois, le processus sera plus transparent que lors de négociations antérieures à deux points de vue.
- Les négociations de l'ALEA débutent après plus de trois ans de travaux préparatoires d'une très grande transparence, qui ont fait l'objet de nombreux articles de presse et de commentaires dans de nombreuses tribunes.
- Les travaux préparatoires ont été soutenus par les trois institutions formant le Comité tripartite (Organisation des États américains, Banque inter-américaine de développement, Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes), qui ont chacune préparé et publié de nombreux documents sur l'ALEA.
- En outre, le site web officiel de l'ALEA, dont l'adresse est <http://www.ftaa-alca.org/>, contient une information abondante et facilement accessible.
- Par ailleurs, les pays de l'ALEA ont convenu de mettre sur pied un comité formé de représentants de chaque État, qui recevra les opinions et les mémoires d'une large tranche de la société civile, à savoir les personnes et les groupes qui s'intéressent au commerce, au travail, à l'environnement, aux droits de la personne et à d'autres domaines. Ce comité présentera directement son rapport aux ministres.
- Le Canada a indiqué très clairement qu'il considérait l'ALEA comme un grand projet qui allait avoir des répercussions sur tous les habitants de la région; il est donc indispensable de connaître le point de vue de tous les secteurs de la société canadienne pour savoir comment ils souhaitent voir évoluer l'ALEA.